

VENDREDI 22 MARS 2013

## Sortez vos sous des banques, l'Espagne veut aussi instaurer une taxe sur les dépôts bancaires !...

A qui le tour... l'Espagne veut aussi instaurer une taxe sur les dépôts bancaires



Madrid pourrait lever auprès des banques une taxe de 0,2 % sur le montant des dépôts qu'elles détiennent.

**L'Espagne affirme que cet impôt nouveau n'a rien à voir avec celui de Chypre. Mais ce n'est pas l'avis de tout le monde...**

Le moment était-il bien choisi ? Mardi, le ministre du budget espagnol, Cristobal Montoro, a annoncé au Sénat la mise en place d'une taxe sur les dépôts bancaires. Certes, le ministre s'est empressé à la tribune et dans un communiqué de presse de préciser que « cet impôt n'a rien à voir avec celui envisagé à Chypre. »

### Un impôt différent de Chypre, selon le gouvernement

Cet impôt ne sera pas en effet directement levé auprès des épargnants, mais il sera levé sur les banques. Ce sont ces dernières qui se verront imposées sur l'ensemble de leurs dépôts. En théorie donc, les clients ne seront pas touchés. Par ailleurs, cette taxe levée au niveau national remplace une autre taxe, appliquée elle dans trois régions (Canaries, Andalousie et Extrémadure), et qui a été supprimée à la demande de Bruxelles en décembre. L'Union européenne estimait que ces taxes régionales nuisaient à « l'ordre bancaire » au sein du royaume. La nouvelle taxe, qui pourrait rapporter 3 milliards d'euros par an, viendra compenser « exactement » les recettes perdues par ces régions. Enfin, cette taxe devrait être très modérée : « Elle ne sera pas supérieure de beaucoup à 0 % », explique avec un certain sens de la formule Cristobal Montoro. On évoque, en réalité, le chiffre de 0,2 %. A Chypre, on voulait taxer les déposants à 6,75 % jusqu'à 100.000 euros et à 9,9 % au-delà.

### Un impôt si ressemblant, selon certains....

En ne frappant pas les épargnants directement, cette taxe ne devrait pas créer de panique. En Europe, elle est, du reste, demeurée inaperçue au milieu de l'affaire chypriote. Mais il n'empêche : Jaime Becerril, analyste chez JP Morgan, estime que cette taxe est « risquée » et arrive « à un bien mauvais moment. » Pour lui, cette nouvelle taxe « n'est pas si différente de la taxe chypriote que le gouvernement espagnol l'affirme : elle pénalise l'épargne en période d'austérité. » Il y aurait donc un risque de sorties de capitaux, même si la nature exacte des dépôts touchés par cette taxe est encore incertaine. Du reste, pour JP Morgan, cette « incertitude » n'est jamais « la bienvenue » et pourrait « accélérer les retraits. »

### Pas de bank run, mais une fragilisation du système bancaire

Certes, l'analyste ne s'attend pas à un « bank run » en Espagne. Mais, en s'inspirant de la comparaison avec le cas italien de 1992 où le gouvernement Dini avait frappé les dépôts d'une taxe de 0,6 %, il prévoit des retraits continus par les ménages de leur argent sur les comptes bancaires espagnols. Or, on connaît la fragilité du système bancaire espagnol. JP Morgan estime que, pour certains établissements, la nouvelle taxe aurait grevé jusqu'à 13 % (dans le cas de Sabadell) le profit opérationnel des banques. Si les dépôts reculent et que les profits chutent, les banques espagnoles risquent d'avoir encore des migraines. Et l'Etat risque de ne pas avoir plus de possibilité de les aider avant la mise en place de l'union bancaire. Reste enfin que cette taxe pourrait apparaître comme la preuve que le cas chypriote n'est pas si « spécial » que l'affirment les Européens...

Source

Share [Plus](#)

PAR WIKISTRIKE.COM - PUBLIÉ DANS : ECONOMIE